Secrétariat
Tel : 0596 55 23 02
Fax : 0596 75 21 16

COREVIH de la MARTINIQUE

Réunion de Concertation pluridisciplinaire VIH de la Martinique
Engagement de confidentialité

Préambule :
Toutes les personnes, quel que soit leur statut, participant à la réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) VIH de la Martinique sont soumis à l'obligation de discrétion professionnelle et au secret professionnel.
Le but du présent engagement de confidentialité est notamment de protéger la vie privée des patients et la confidentialité des données personnelles de santé que les personnes participant à la RCP VIH de la Martinique sont amenées à connaître dans le cadre des discussions nécessaires à la bonne prise en charge des patients.

Article 1 Objet
Le présent engagement a pour objet de définir les conditions de confidentialité auxquelles sera soumis
M. …… désigné ci-après par « participant à la RCP VIH de la Martinique »

Article 2 Secret
Le participant à la RCP VIH de la Martinique est tenu à une obligation de loyauté.
Il est également tenu à une obligation de confidentialité par rapport aux informations auxquelles il a eu accès durant sa participation à la RCP, en particulier des informations confidentielles concernant les personnes dont les cas sont discutés en RCP.
Cette obligation de confidentialité est valable pendant la durée de la RCP et au-delà, sans limite de temps. La violation du droit au respect de la vie privée, du secret professionnel et du secret médical, par le participant à la RCP VIH de la Martinique peut entraîner des poursuites et sanctions disciplinaires et des poursuites et sanctions pénales.

Article 3 Durée
Les dispositions prises dans le présent engagement s'appliquent de plein droit depuis la signature de la présente, sans limite de temps après la fin de la RCP.

Fait à Fort-de-France, le

Le responsable de la RCP VIH de la Martinique

Le participant à la RCP VIH de la Martinique
(avec la mention lu et approuvé)